

n° 161
janv. 2007

AFC La Lettre



Association Française
des directeurs de
la photographie
Cinématographique

Membre fondateur
de la fédération
européenne  IMAGO

Quand on va vers l'ombre, on
peut aller immensément loin,
plus peut-être que lorsque l'on
va vers la lumière.

Plus on approche l'ombre, plus
on a de choses en main.

On va vers l'infini.

Dominique Bruguière,
créatrice de lumières

L'AFC vous présente ses meilleurs vœux

► Editorial par Jean-Jacques Bouhon

C'est la saison des vœux et, tout d'abord, bien entendu, l'AFC vous souhaite une année 2007 remplie de tournages passionnants, de petits et de grands bonheurs.

Mais il est d'autres vœux que je forme pour notre association et notre profession...

Je souhaite que le nouveau numéro de *Lumières*, pour lequel nous nous sommes dépensés sans compter, rencontre le succès qui nous permettra de continuer cette aventure à laquelle nous tenons passionnément. Un de mes vœux les plus chers est qu'un plus grand nombre de membres actifs s'impliquent dans cette publication.

Je souhaite aussi que 2007 soit l'année d'une plus grande participation de tous nos membres à nos différentes activités. Nous sommes bientôt cent et représentons une force reconnue désormais dans notre profession. Il ne tient qu'à nous que l'AFC soit considérée comme indispensable.

Je souhaite personnellement qu'une sorte de code de déontologie s'établisse entre nous. Il existe souvent tacitement et nombre d'entre nous communiquent entre eux lorsqu'ils sont contactés pour un même projet, mais il y a encore parfois des zones d'ombre. Je sais bien que nous faisons un métier considéré souvent comme individualiste ; mais si nous faisons l'effort de nous concerter et de "mettre les problèmes sur la table" entre nous quand il y a différent, nous n'en serons que plus forts et plus dignes. Sinon, nous ne serons plus que des jouets entre les mains des financiers du cinéma. L'AFC ne doit pas être qu'un sigle sur les génériques, mais contribuer à la communication entre ses membres. Je souhaite – mais là, je suis peut-être un grand naïf ou un doux rêveur – que les autorités de tutelle et les organisations syndicales reviennent sur le protocole d'accord régissant l'indemnisation chômage et Assedic des annexes 8 et 10, qui risque de chasser un bon nombre d'intermittents de leur statut actuel. Les dernières nouvelles, à ce sujet, étaient extrêmement confuses,

une représentante de la CFTC annonçant au journal *Le Monde* une signature de la CGC, démentie peu après par ce syndicat (voir plus loin dans la Lettre).

Je souhaite que les organisations patronales de la production cinématographique reviennent à la raison et déchirent leurs propositions inacceptables de baisse des salaires conventionnels. Ce serait la première fois, à ma connaissance, qu'une telle mesure serait appliquée pour quelque profession que ce soit. Et, si cette baisse était officialisée, l'on verrait, c'est un comble, des salaires conventionnels de l'audiovisuel supérieurs à ceux de la profession cinématographique !

Je souhaite encore que notre ami Laurent Chalet, qui vient d'entamer une procédure contre Luc Jacquet et la production Bonne Pioche pour faire valoir ses droits sur le film *La Marche de l'empereur*, voit sa participation à cette œuvre enfin reconnue. En effet, comme vous le savez sans doute après avoir lu l'article qui lui est consacré dans *Lumières* n°1, Laurent a passé dix mois en Antarctique en compagnie de Jérôme Maison, son assistant, sans réalisateur. Dans ces conditions exceptionnelles, on peut légitimement se demander si les décisions prises quotidiennement par Laurent n'étaient pas du domaine de la réalisation et si, de ce fait, le statut de coréalisateur du film ne devrait pas lui être reconnu. A l'époque du tournage de *Yol*, Yilmaz Güney était en prison ; il en avait confié les rênes à Serif Gören qui fut crédité au générique comme coréalisateur et bénéficia, à ce titre, aux côtés de Yilmaz Güney, de toutes les

récompenses obtenues par ce film – et elles furent nombreuses. Un exemple à méditer...

Que les images dont vous rêvez prennent forme sur les écrans pour le plus grand bonheur des spectateurs de notre passion : le cinéma.

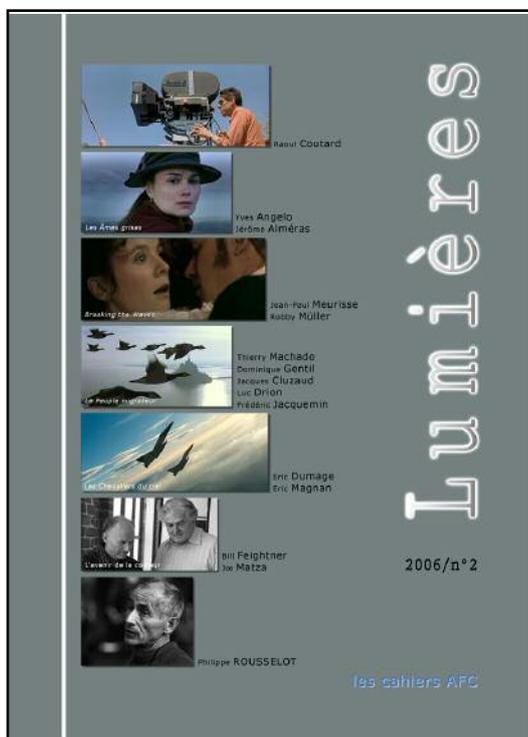
.....

► ***Lumières - Les Cahiers de l'AFC* n°2, dans la hotte du Père Noël...**

Comme par une sorte d'enchantement, le numéro 2 de *Lumières*, cette revue que l'AFC a voulue semestrielle, est paru fin décembre, quelques jours avant la vente des ultimes exemplaires du premier numéro. Il est, comme lui, accompagné d'un

CD comprenant des séquences d'images de films illustrant les propos de directeurs de la photographie et de personnalités figurant à son sommaire.

Ainsi Raoul Coutard (Entretien), Yves Angelo et Jérôme Alméras (*Les Ames*



grises), Jean-Paul Meurisse et Robby Müller (*Breaking the Waves*), Thierry Machado, Jacques Cluzeau, Eric Magnan, Luc Drion et Frédéric Jacquemin (Caméras aériennes), Bill Feightner et Joe Matza (*L'avenir de la couleur*), Philippe Rousselot (*Le visage*) répondent à Benjamin B et aux rédacteurs de *Lumières*.

Que le CNC, Kodak, Mikros Image, Panavision-Alga-Techno et Transpalux soient ici particulièrement remerciés pour le soutien sans lequel ce n° 2 de la revue *Lumières* n'aurait jamais pu paraître.

En vente aux heures d'ouverture du bureau de l'AFC, 8, rue Francœur, au prix de 15 euros (12 euros, prix étudiant), par correspondance ou sur le site www.afcinema.com (frais en sus, selon les cas).

► Rencontre conservation et valorisation des contenus audiovisuels et photographiques / Chalon-sur-Saône

Où que sommes-nous venus faire à Chalon ? Compte rendu très subjectif... mais réaliste *par Willy Kurant*

A la demande du CA, j'ai donc représenté l'AFC à Chalon afin d'intervenir dans une table ronde : "Restauration et conservation argentique & numérique" et d'essayer de défendre le point de vue suivant : le directeur de la photo doit être contacté (s'il est vivant) en cas de restauration d'un film dont il a assumé les fonctions de chef opérateur (terme de l'époque).

J'avais l'intention ferme de raconter quelques mésaventures diverses... et de parler de la réserve distante... sinon du mépris affiché par la majorité... mais pas tous : postproducteurs, coloristes et autres "geeks" venus du digital ou des mathématiques (et très compétents dans ces domaines).

En pratique :

Pendant mon séjour, personne ne m'a présenté aux autres intervenants des panels, j'ai fait une tentative pendant un déjeuner où il me fut répondu que cela ne serait pas une table ronde (elle était rectangulaire !!!).

J'ai suivi d'autres interventions... où tous étaient d'accord : LE FILM bien conservé... est la meilleure sauvegarde possible : 25 ans à 16°, 50 ans à 8°... et 150 ans à 3° centigrade.

Il faut donc restaurer, délayer, dépoussiérer, etc., etc. (chacun vendant/ou pas/son algorithme favori)... et ensuite transférer ses fichiers sur FILM. Conférence intéressante de Paul Read de la FIFA.

Le temps passant très vite, tout le monde parlant beaucoup, le retard s'accumule. Et 45 minutes avant le départ... une affichette étant confectionnée à la hâte... avec mon nom... le modérateur Stephan Faudeux me donne 5 minutes avant la prise de parole des autres intervenants : donc je parle et raconte quelques

Veillez prendre note
de ces nouvelles coordonnées électroniques :

Gilles Porte
gsyrine@neuf.fr

Denis Rouden
denisrou@club-internet.fr

horreurs auxquelles nous avons été confrontés et demande l'aide déontologique des restaurateurs et postproducteurs !

Merci, cela n'arrivera plus, grâce au numérique, plus rien ne bougera, tout sera merveilleux... Et je réponds en racontant une aventure arrivée à Tom Stern... sur la 2^e partie de *Mémoires de nos pères (Lettres d'Iwo Jima)* de Clint Eastwood : un mois d'étalonnage numérique... à leur entière satisfaction... et pendant que Tom prend enfin des vacances après un tournage parfaitement épuisant... un postproducteur du département numérique de Technicolor propose aux producteurs : quatre essais d'étalonnage différents... avec échantillons à l'appui.

Ayant découvert cela, Stern, avec l'appui d'Eastwood..., appelle le labo pour leur faire savoir qu'ils arrêtent de travailler avec eux... Le labo, rien que sur les copies perd 3 millions de dollars US... Ils passent avec négatifs, dossiers et bagages chez De Luxe... et ne reviendront éventuellement que si le responsable qui a pris cette initiative est viré.

Mon histoire n'appelle plus aucun commentaire : j'ai parlé 4 minutes, je suis applaudi par les représentants du CNC et de la CST (Philippe Brunetaud et Franck Ferrand, CST).

Et tout le monde recommence à parler " sérieusement " logiciels, algorithmes et catalogues disponibles après le débat...

Retour agréable avec Philippe, du CNC, et Daniel Borenstein.

Merci à Wilhem Cikhart, un des seuls organisateurs à m'avoir parlé à mon arrivée.

► **Droit de réponse** par Jean Labé, président de la Fédération Nationale des Cinémas Français

Monsieur le président de la CST, cher Pierre-William,

A la suite de votre billet d'humeur paru dans La Lettre de l'AFC (n°159), nous vous avons demandé un droit de réponse. Vous avez en effet mis en cause la manière dont le sujet du cinéma numérique aurait été traité lors de notre Congrès de Lyon au mois de septembre dernier et plus généralement l'approche qu'en aurait notre Fédération et, à travers elle, l'ensemble du secteur de l'exploitation cinématographique.

Ce qui nous a particulièrement gênés, c'est la perception que vous avez eue de l'accueil que nous avons réservé à Daniel Goudineau et à son récent rapport sur le cinéma numérique. Pour vous, le travail de Daniel Goudineau s'est fait

« brocarder de la pire manière qui soit ». Nous avons invité Daniel Goudineau à venir présenter les grandes lignes de son rapport lors du débat auquel ont également participé le ministre de la culture et la directrice générale du CNC et auquel ont assisté dans la salle environ 700 exploitants, mais aussi de nombreux représentants des autres branches du cinéma (producteurs, distributeurs, industries techniques) et des pouvoirs publics. L'objectif de cette intervention était de mettre l'accent sur ce rapport, d'affirmer haut et fort, comme je l'ai fait pendant tout le Congrès, qu'il s'agissait d'un excellent rapport, d'un travail sérieux et exhaustif qui allait déboucher sur des discussions tout aussi sérieuses et qui avait le mérite de servir de référence commune dans ce débat où l'on entend souvent tout et son contraire. Je n'ai cessé depuis sa publication d'inciter l'ensemble des exploitants à le lire afin d'affiner leur réflexion sur ce sujet majeur pour le présent et le futur. Je n'ai donc pas l'impression que nous ayons ainsi « brocardé » et encore moins « bêtement ridiculisé » le rapport et je crois fort heureusement que peu de gens présents partagent cette impression.

Sur un registre plus sérieux, le fait de devoir justifier de telles évidences me conduit à penser qu'il est utile de rappeler, ne serait-ce que brièvement, la position et l'engagement de notre Fédération sur ce dossier du cinéma numérique.

Je crois que peu d'organismes se sont attelés à la question de la projection numérique aussi tôt et aussi intensément que notre Fédération, ce qui est logique puisque les exploitants sont bien les premiers concernés par les conséquences qu'entraînera une telle mutation. Au Congrès de l'an 2000, nous avons proposé à nos adhérents la première démonstration comparée 35 mm - numérique. En 2001, sous l'impulsion de la FNCF, les 14 fédérations européennes regroupées au sein de l'UNIC se sont jointes au NATO et à d'autres associations d'exploitants dans le monde pour travailler ensemble sur le cinéma numérique ; elles ont publié un communiqué commun exigeant un standard unique mondial et compatible comme préalable au développement de la projection numérique. C'est ce qui sera appelé quelques années plus tard l'interopérabilité, dont personne ne conteste aujourd'hui l'absolue nécessité. En 2005, toujours lors de notre Congrès, nous avons organisé un débat en présence des présidents de fédérations européennes et américaines qui a permis de dresser un état des lieux du développement du cinéma numérique dans le monde. Et ce ne sont là que quelques exemples du travail de fond permanent que nous produisons sur ce sujet et dont nous rendons compte régulièrement à nos adhérents, que ce soit à travers nos publications ou dans les syndicats régionaux qui composent notre Fédération. Travail de fond que

nous faisons également au sein de la CST. Plusieurs de nos adhérents consacrent ainsi beaucoup de leur temps à des sujets souvent ardues et ont contribué notamment à l'idée et à l'élaboration de la norme AFNOR sur le cinéma numérique. De même, un travail quotidien est effectué entre les permanents de la CST et ceux de la Fédération sur des questions intéressantes particulièrement les salles telles que les niveaux sonores et la qualité des copies 35 mm.

La salle de cinéma est le dernier maillon de la chaîne du film. Nous sommes depuis longtemps condamnés à l'excellence. Nous investissons et nous consacrons notre énergie avec cet objectif en ligne de mire. La transition vers le numérique devra aussi répondre à cette exigence, tout en évitant de fragiliser plus un secteur qui l'est déjà. Notre mission est d'accompagner les salles dans cette transition en s'assurant non seulement que les meilleures conditions techniques, économiques et stratégiques seront réunies, mais aussi que chacun disposera de la liberté de choix dans ses investissements futurs. Le rapport Goudineau recense parfaitement l'ensemble des enjeux et des difficultés actuelles. Elles sont nombreuses, mais peuvent être résolues avec du temps, de la concertation et certainement un peu de régulation. Nous devons aussi nous assurer que la période de transition sera supportable pour tous et que les plus fragiles n'en seront pas exclus. Pour cela, nous devons travailler tous ensemble, de l'amont à l'aval, avec les pouvoirs publics, avec les industries techniques, avec bien sûr la CST qui doit veiller à jouer son rôle d'expert technique de la plus haute neutralité.

Vous le voyez, cher Pierre-William, il n'y a là aucune « réticence au progrès » ou « parodie passéiste », mais il n'y a pas non plus une fascination pour le progrès rien que pour le progrès.

Désiré Nisard, célèbre critique du XIX^{ème} siècle, disait à ce propos : « Il sied au progrès de respecter ce qu'il remplace ».



► **Le Festival du film Camerimage**, qui s'est tenu à Łódź (Pologne) du 25 novembre au 3 décembre dernier, avait dédié cette édition à la mémoire de Sven Nykvist (1922 – 2006). En voici le palmarès :

Prix de la compétition officielle

- Grenouille d'or : le directeur de la photo mexicain Guillermo Navarro, AMC, ASC pour *Le Labyrinthe de Pan (El Laberinto del Fauno)* de Guillermo del Toro
- Grenouille d'argent : le DP britannique Dick Pope, BSC pour *L'illusionniste* de Neil Burger

- Grenouille de bronze : le DP brésilien Ricardo Della Rosa, ABC pour *Casa de Areira (The House of Sand)* de Andrucha Waddington

Prix spéciaux

- Prix spécial attribué à un directeur de la photo pour l'ensemble de sa carrière : Robby Müller

- Prix spécial attribué à un réalisateur pour l'originalité de son sens visuel : Istvan Szabó

- Prix spécial attribué pour l'ensemble de sa carrière à un réalisateur pour l'originalité de son sens visuel : Ken Russell

- Prix spécial attribué à un réalisateur pour l'originalité de son sens visuel (Camerimage 2006) : Wim Wenders

- Prix du couple directeur de la photographie-réalisateur : Frank Griebe et Tom Tykwer

- Prix spécial pour un travail photographique remarquable dans le domaine des clips, vidéos et spots publicitaires : le DP américain Daniel Pearl

- Prix spécial Krzysztof Kieslowski : Julia Ormond

- Prix spécial attribué à un décorateur pour l'originalité de son sens visuel : John Myhre

- Prix spécial attribué pour l'ensemble de sa carrière à un décorateur pour l'originalité de son sens visuel : Dante Ferretti

- Prix spécial attribué à un directeur de la photo polonais pour sa très grande contribution à l'art filmique : Andrzej Bartkowiak

- Prix spécial pour une réalisation novatrice dans le domaine du cinéma : David Samuelson

- Prix David Samuelson – Prix spécial de la meilleure contribution technique attribué à un film d'école en compétition, créé par Panavision : Pawe Dyllus pour la meilleure photo sur *Wild Duck Season* de Julia Ruszkiewicz

- Prix spécial Camerimage : l'Association polonaise des cinéastes

- Prix spécial de la FSF (Association suédoise des directeurs de la photo) : Le Festival du film Camerimage

Prix de la compétition de films d'école

- Le Têtard d'or : Pawe Dyllus pour *Wild Duck Season* (Wydzia Radia i Telewizji Uniwersytetu Slaskiego, Pologne)

- Le Têtard d'argent : Imri Matalon pour *Road Marks* de Simon Shai (The Sam Spiegel Film & TV School, Israël)

- Le Têtard de bronze : Kolja Raschke pour *Firn* d'Axel Koenzen (Deutsche Film und Fernseh Akademie, Allemagne)

- Prix de la compétition de films polonais : le directeur de la photo polonais Wojciech Staron ainsi que les réalisateurs Krzysztof Krauze et Joanna

Le Festival international du film de Sundance

(Park City, Utah, Etats-Unis) se tiendra du 18 au 28 janvier 2007.

Site Internet :

<http://festival.sundance.org/2007>

Le 19^{ème} Festival Premiers Plans d'Angers

se tiendra du 19 au 28 janvier 2007.

Site Internet :

<http://www.premiersplans.org>

Le 36^{ème} Festival international du film de Rotterdam

(Pays-Bas) se tiendra du 24 janvier au 4 février 2007.

Site Internet :

<http://www.filmfestivalrotterdam.com>

Le Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand

tiendra sa 29^{ème} édition du 26 janvier au 3 février 2007 (voir plus amples informations dans la rubrique nos associés).

Site Internet :

<http://www.clermont-filmfest.com>

Kos-Krauze pour *Plac Zbawiciela (Saviour Square)*

- Prix de la compétition pour un premier ou deuxième film européen : le directeur de la photo allemand Daniel Schönauer pour *The Cave of the Yellow Dog* de Byambasuren Dava (Mongolie-Allemagne)

Camerimage fêtera en 2007 son 15^{ème} anniversaire et se tiendra de nouveau à Łódz du 24 novembre au 1^{er} décembre. Songez dès à présent aux films que vous pourrez y présenter.

Pour plus ample information (en langue anglaise), visitez le site Internet de Camerimage : <http://www.camerimage.pl/index.php?lang=en>

► **Le 5^{ème} Festival International du Film Court de Paris** se tiendra du 9 au 16 janvier 2007 au cinéma L'Arlequin - 76, rue de Rennes Paris 6^{ème}.

Le festival organise trois compétitions : Francophone, Internationale et Panorama national.

Bruno Dumont y donnera une Leçon de cinéma, des rencontres auront lieu avec, entre autres, Alain Guiraudie, Joseph Morder, La fémis, la Cinéfondation, et des Tables rondes professionnelles seront organisées.

Renseignements : www.paristoutcourt.org



► **L'Armée des ombres**, le film de Jean-Pierre Melville dont Pierre Lhomme a signé la photographie et contribué au travail de sa restauration, a reçu le Prix du meilleur film étranger décerné par les critiques de cinéma de New York et le prix des critiques de Los Angeles.

« Nous avons acquis les droits d'exploitation du film auprès de StudioCanal il y a cinq ans mais nous voulions attendre la fin de la restauration du film conduite par Pierre Lhomme » a déclaré Bruce Goldstein, président de Rialto Pictures, distributeur du film aux Etats-Unis. (...) Spécialiste des ressorties de grands classiques, Rialto Pictures, qui a déjà diffusé avec succès *Bob le flambeur* en 2001 et *Le Cercle rouge* en 2003, devrait bientôt lancer l'exploitation du *Doulos*. (D'après Le film français, 15 décembre 2006)

► **European Film Awards**

L'Académie du film européen a remis ses prix lors de la cérémonie de clôture de sa 19^{ème} édition qui s'est déroulée à Varsovie le 2 décembre dernier.

Le prix européen de la photographie 2006 a été partagé entre le directeur de la

photo britannique Barry Ackroyd, BSC, pour *The Wind that Shakes the Barley* (*Le Vent se lève*) de Ken Loach et l'Espagnol José Luis Alcaine, AEC, pour *Volver* de Pedro Almodóvar.

Les autres directeurs de la photo en lice étaient l'Allemand Roman Osin pour *Pride & Prejudice* (*Orgueil et préjugés*) de Joe Wright et le Finlandais Timo Salminen pour *Laitakaupungin valot* (*Les Lumières du faubourg*) d'Aki Kaurismäki.

Le réalisateur espagnol Pedro Almodóvar s'est vu remettre le prix du réalisateur européen 2006 pour *Volver* et le prix du film européen 2006 a été décerné au film allemand *Das Leben der Anderen* de Florian Henckel von Donnersmarck. Le prix découverte européenne 2006 est revenu à *13 (Tzmeti)* de Géla Babluani, coproduction franco-géorgienne.

Le prix de la critique a récompensé le film de Philippe Garrel *Les Amants réguliers* photographié par William Lubtchansky.

► **Le Salon du cinéma tiendra sa première édition** au Parc des expositions de la porte de Versailles, Hall 6, du 12 au 14 janvier 2007.

Nos confrères Rémi Chevrin et Eric Guichard présenteront au public le métier de directeur de la photographie à l'occasion de l'une des tables rondes organisées sur les métiers du cinéma.

► **La 5^{ème} édition du salon IDIFF** (International digital film forum) se tiendra cette année à l'Espace Encan à La Rochelle du 6 au 8 février 2007.

Notre confrère québécois Daniel Vincelette, CSC, y sera invité pour présenter en conditions de tournage la caméra numérique 4K Origin de Dalsa. D'autres ateliers auront pour objet de présenter dans les mêmes conditions les caméras Panavision Genesis, Thomson Viper Filmstream et Panasonic P2 HD.

« Pour l'Origin, comme pour toutes les caméras qui seront mises à l'essai, nous comptons faire deux scènes », précise Daniel Vincelette. « L'une en studio en éclairage artificiel, un plan séquence où la caméra devrait être montée sur une tête télécommandée ; l'autre scène serait tournée en extérieur sur les quais de l'Espace Encan à La Rochelle, caméra montée sur un travelling, puis opérée à l'épaule. L'idée étant de montrer que toutes ces caméras sont dorénavant aussi fonctionnelles que les caméras que nous connaissons depuis plus longtemps. »

De leur côté, Digimage et Eclair animeront chacun un atelier d'étalonnage.

Tout comme le CNC, certains de nos membres associés apportent leur soutien à cette manifestation : Digimage, Eclair, Fujinon-Fujifilm, Panavision-Alga-Techno, Quinta, Transpalux-Lumex-Car-Grip et TSF.

Prix Louis Delluc 2006

Le prix Louis Delluc a été décerné au film de Pascale Ferran Lady Chatterley photographié par notre confrère Julien Hirsch. Présidé par Gilles Jacob, le jury composé de critiques de cinéma a remis le prix du premier film au Pressentiment de Jean-Pierre Darroussin photographié par Bernard Cavalié.

Idiff 2007

Renseignements, programme et inscriptions sur le site d'Idiff : www.cnfilms.fr/idiff

► **Le Dernier des fous** de Laurent Achard, photographié par Philippe Van Leeuw
Avec Julien Cochelin, Pascal Cervo, Annie Cordy
Sortie le 3 janvier 2007

« Parfois notre métier n'est pas tant fait de technique ou de sens artistique que d'abnégation et de renoncement. La force d'un engagement politique ou d'une expression très intime, difficile à communiquer, d'une vision poétique peuvent nous inviter à abandonner nos bases, à dépasser nos limites ou à l'inverse, à réduire nos ambitions pour ne pas entraver l'expression la plus juste d'une idée. Parfois c'est la confusion, le manque de préparation ou l'incapacité à communiquer qui régissent notre action. Travailler avec Laurent Achard sur *Le Dernier des fous* fut une expérience de cet ordre.

C'est Christophe Pollock qui avait été choisi pour photographier ce film et, trois jours avant le début du tournage, son état de santé l'en a empêché. J'ai été appelé à la rescousse et j'ai pris le train en marche. Le budget du film était hypertendu et j'ai accepté tous les choix posés avant moi par Christophe, pellicule, matériel et équipe, et je remercie Pukio, l'assistant caméra, et Jacques Bulot, le chef électricien pour leur constance dans l'effort et l'efficacité tout au long du tournage. Nous n'avions jamais travaillé ensemble, nous ne nous connaissions pas, et nous avons pourtant rapidement surmonté ce handicap. Malgré tout, la seule chose que je ne referais pas dans des circonstances similaires serait de prendre tous ces paramètres tels quels. La pellicule était la 5277 (Kodak). Je ne l'avais jamais utilisée, la trouvant trop douce, et, à défaut de préparation, j'avais besoin de repères francs. De même avec mon équipe, certains automatismes, certains choix artistiques n'étaient pas en place, et pas de période de rôdage.

J'avais déjà photographié le très beau premier long métrage de Laurent Achard, *Plus qu'hier, moins que demain*. Mais cette fois-ci j'ai trouvé un homme à vif, fatigué, angoissé. Alors il a fallu comprendre sans explications, sentir plutôt que décider et avancer au jour le jour dans un climat difficile. Au résultat, ce n'est peut-être pas le film où j'ai produit le travail le plus maîtrisé mais, de manière intuitive, j'ai construit une lumière où l'obscur est étrange, où la rudesse est vivante.

Les moments d'incommunicabilité que nous rencontrons de temps en temps dans notre travail sont un problème que nous connaissons et auquel nous essayons de faire face du mieux que nous pouvons. Ils sont naturels, on ne peut pas être en permanence conforme aux idées et aux références parfois très

Le Dernier des fous

Pellicule : Kodak 5277

Matériel caméra : Iris

Caméra (TSF)

Laboratoire : GTC

*Pour Le Dernier des fous,
Laurent Achard s'est vu
décerner le 55^{ème} prix
Jean Vigo.*

personnelles des auteurs que nous transcrivons par l'image. Par contre nous ne pouvons pas grand-chose pour accompagner des gens qui refusent de l'être, ou que nous ne pouvons pas rejoindre là où ils veulent aller. Alors ce qui devrait être une collaboration devient un travail solitaire. Et la seule chose que je puisse dire, c'est que, à l'autisme ambiant du film, s'ajoute le tempérament de Laurent Achard, et ma solitude, et celle de la scripte et de tous les autres, et qu'elles ne vont pas à l'encontre du film, mais que, peut-être, elles l'étaient.

Une pensée pour Christophe Pollock qui depuis nous a quittés. »

.....

► **Pars vite et reviens tard** de Régis Wargnier, photographié par Laurent Dailland
Avec José Garcia, Marie Gillain, Lucas Belvaux
Sortie le 24 janvier 2007

► **Molière** de Laurent Tirard, photographié par Gilles Henry
Avec Romain Duris, Fabrice Luchini, Laura Morante
Produit par Fidélité Films
Sortie le 31 janvier 2007
Visitez le site officiel du film : <http://www.moliere-lefilm.com>

« Le film a été tourné dans de nombreux décors naturels : châteaux autour de Paris, Bourgogne et Le Mans .
Il retrace une période de la vie de Molière sur laquelle nous n'avons que très peu d'informations, Laurent Tirard a donc choisi de filmer cette période pour donner un point de départ à toutes ses pièces. »

► **Les Ambitieux** de Catherine Corsini, photographié par Hélène Louvart et Guillaume Schiffman
Avec Eric Caravaca, Karin Viard, Gilles Cohen
Sortie le 24 janvier 2007

Les Ambitieux par Hélène Louvart

« Première collaboration avec Catherine C. et la dernière. Il n'y a pas eu d'entente entre elle et moi, une réelle question de goût sur la lumière. Au fur et à mesure des journées passées sur le tournage, je n'ai pas su et pas réussi à m'accorder avec ses goûts, à faire ce qu'elle attendait de moi. « Un opérateur fait le film que

av.-prem.

films AFC

Molière
Pellicule : Fujifilm
Matériel caméra :
Panavision-Alga-Techno
(Scope anamorphique)
Grues : Loumasystems
(Super Techno 50 et autres)
Matériel électrique :
Locaflash (T.S.F.)
Laboratoire : LTC (étalon-
neur, Christian Dutac)
Effets spéciaux : Mikros
Image
Opérateur Steadicam :
Matthieu Caudroy
Assistants opérateurs :
Anne Nicolet et Samuel
Renolet
Chef électricien : Pierre
Michaud
Chef machiniste : Gilbert
Lucido

lui demande le réalisateur » me disait-elle, oui c'est tout à fait vrai, il faut par contre garder un minimum de décence artistique dans le travail de la lumière. Au bout de cinq semaines, Guillaume Schiffman est venu me remplacer. Catherine Corsini a, dit-elle, viré Hélène Louvart, et mon dernier jour m'a rendu tellement légère et libérée, en accord avec mes pensées, je me sentais si bien (cela me permettait aussi d'aller mieux préparer un film en Suisse sur lequel je m'étais engagée, et qui commençait très prochainement).

Cette expérience, pour la première fois dans mon parcours, m'a réellement permis de réaliser l'importance de l'entente avec le (ou la) réalisateur, pas juste " boire un café " ou " déjeuner ensemble ", mais plus en profondeur, sur les goûts. Je peux faire des films totalement différents, avec des réalisateurs qui n'ont aucun point en commun, mais il y a toujours au fond de nous-même, surtout lorsque nous sommes devant des séquences plus difficiles à fabriquer, des goûts et des idées qui se retrouvent et s'accordent, et très souvent je suis amenée à respecter leur point de vue, leur opinion, car je peux les percevoir à ce moment-là comme étant censés ou justifiés.

Je n'avais jamais vécu à ce point un " hic " ainsi dans mon travail, il fallait bien que cela arrive un jour pour vraiment réaliser que nous faisons un métier tellement incroyable.

Je n'ai pas vu le film terminé à ce jour, puisque c'est Guillaume qui s'est occupé de l'étalonnage.

Jérôme Alméras est arrivé au cadre à la troisième semaine, et cela a été une très bonne collaboration. »

LesAmbitieux

Pellicule: Kodak

Matériel caméra :

*Iris Caméra, Arricam Lite,
série Zeiss Distagon T 2.1*

Laboratoire : Arane

► **Truands** de Frédéric Schoendoerffer, photographié par Jean-Pierre Sauvaire
Avec Benoît Magimel, Philippe Caubère, Béatrice Dalle
Sortie le 17 janvier 2007

« Pour ce troisième film avec Frédéric Schoendoerffer, il s'agit là d'une histoire très réaliste qui nous plonge au cœur du milieu des caïds du grand banditisme à Paris, avec de la part du réalisateur, un souci constant de véracité proche du documentaire.

Chez ces gens, les truands, les affaires courantes sont le proxénétisme, le trafic de stupéfiants, faux billets, braquages...

L'ensemble est très sanglant, seule la violence permet de survivre.

Dès les tous débuts du projet, du scénario puis de la préparation, nous savions que, compte tenu de la violence du sujet, le film serait interdit au moins de seize ans, ce qui impliquerait un financement difficile, un budget restreint.

Cette économie de production nous a très vite orientés vers des solutions de

tournage radicales, à savoir une équipe légère très mobile, un film tourné à l'épaule, pas de pré-light, utilisation de petites sources électriques, pas de moyens de machinerie traditionnelle, etc.

Pour la caméra, encore une fois pour des raisons économiques, mon choix s'est porté sur une Aaton 3 perf (format 1:2,35) et une série Zeiss GO. Etalonnage photochimique et agrandissement Scope optique 4 perf chez GTC. Cette combinaison 35 mm, comparée par exemple au 16 mm, "shoot" et agrandissement numérique, s'avérait être la moins chère, et de mon point de vue en terme de photo, celle qui était la meilleure pour ce projet.

Au final, nous sommes, avec le réalisateur, satisfaits de vérifier que, compte tenu des moyens mis à notre disposition, nous avons obtenu ce que nous souhaitions et que l'idée que l'on se faisait lors de la préparation et des repérages du rendu et du caractère de l'image était bien là aujourd'hui, le film terminé.

J'aurais été très heureux de vous présenter une copie dans le cadre des projections AFC d'avant-première. Vu le calendrier, cela n'a malheureusement pas été possible.

Je tiens à remercier tout particulièrement mon étalonneur Christophe Bousquet et Christophe Lemer, directeur des productions chez GTC, qui ont mis tous deux leurs grandes compétences professionnelles et leur précieuse collaboration au service de *Truands*.

Je remercie également Greg Fromentin, chef électro, Manu del Rio, chef machino, qui ont su intelligemment, avec très peu de matériel, faire briller le plateau. »

Truands

*Pellicule négative : Fuji
Matériel caméra :
Panavision-Alga-Techno
Matériel électrique :
Tanspalux
Laboratoire : GTC,
copies tirées sur Kodak
Vision Premier 5293
Assistants caméra :
Maxime Cointe et Martin
Levent*

► ***Mon frère se marie*** de Jean-Stéphane Bron, photographié par Matthieu Poirot-Delpech

Avec Jean-Luc Bideau, Aurore Clément, Delphine Chuillot, Cyril Trolley, Quoc Dung Nguyen et Michèle Rohrbach

Produit par Box Production et Les Films Pelléas

Sortie le 31 janvier 2007

« Vinh, réfugié boat-people, accueilli 20 ans plus tôt dans une famille suisse, va se marier. Sa mère vietnamienne saisit l'occasion pour rencontrer enfin la famille qui a aimé et élevé son fils. Et mettre des visages sur ces signatures qui chaque année à Noël, au dos d'une carte postale, lui disent que la famille unie est en pensée avec elle.

Mais chez les Depierraz, tout ne se passe pas exactement comme le laisse supposer ces messages et la visite inattendue de Madame Nguyen va mettre la famille en émoi.

Voilà qu'il va falloir se replonger pour quelques jours dans les rôles oubliés de

père, d'épouse, de frère et de sœur... Pour jouer une fragile comédie du bonheur. »

« Jean-Stéphane Bron vient du documentaire et il souhaitait aborder cette première fiction avec l'approche du documentariste. La durée confortable du tournage (11 semaines), la souplesse du plan de travail (disponibilité des acteurs) et les choix techniques (HD) ont favorisé la légèreté nécessaire à cette méthode de travail.

Le format HD étant l'un des impératifs techniques incontournables induit par les contraintes économiques du film, le choix du ratio fut le sujet de nos premières discussions. Jean-Stéphane tenait à tourner son film au format 2,35. J'étais soucieux du rendu de ce format une fois le retour au film effectué : tourner au ratio 2,35 sur une caméra HD nous condamnait à n'utiliser que 75 % d'une cible 16/9 déjà petite... Je me suis alors intéressé à l'intermédiaire ACV-235 développé par Canon qui permet une anamorphose de rapport 1,32 adaptant ainsi l'Image Scope à la totalité de la cible 16/9. J'ai finalement abandonné cette idée à cause de la perte importante de luminosité liée à ce dispositif, à cause aussi de la délicatesse du calage qui est déjà suffisamment problématique en HD et, enfin, à cause du poids et de l'encombrement d'une caméra ainsi équipée pour le tournage d'un film qui devait se faire essentiellement à l'épaule.

Nous fîmes des premiers essais avec retour au film. Le résultat était concluant. Je dois à cette occasion rendre hommage à Patrick Lindenmaier (Andromeda Films) pour sa précieuse collaboration. Il fut le conseiller technique à toutes les étapes de la fabrication de ce film. C'est avec lui que nous avons fait les "presets" de la caméra (Sony HDW 750p), c'est aussi lui qui a étalonné le film et c'est lui enfin qui a supervisé le retour sur pellicule. Sa bienveillance et son talent nous ont permis de franchir toutes les étapes de la fabrication du film avec confiance.

Notre choix de légèreté a paradoxalement contribué à alourdir notablement la caméra pour la rendre totalement autonome. Une forêt d'antennes la hérissait pour envoyer et recevoir différents signaux HF :

- Commande de point à distance
- Retour image Titan vers le moniteur Transvidéo du réalisateur
- Envoi du Time-Code de la caméra vers le Cantar (pas de clap)
- Réception d'un son bi-piste du Cantar (rushes directement synchrones)

Un moniteur/oscilloscope Panasonic BT-LH900 accroché sur la poignée de la caméra facilitait un coup d'œil permanent sur le signal enregistré. Un Easy-Rig permettait de supporter l'ensemble pendant de longs moments sans trop souffrir du dos...

Le tournage s'est déroulé avec beaucoup de bonheur. Le décor principal est

Monfrère se marie

Chef électricien :

André Pinkus

Electricien : Cathy Lopez

Assistant caméra :

Blaise Harrison

Matériel caméra : Grell

Kamerateam

(Rheinfelden – Suisse)

Matériel électrique : FTK

(Zurich – Suisse)

Etalonnage numérique :

Andromeda Films

(Zurich – Suisse)

"Shoot" et finition argentine :

Schwarz Film

(Ostermundigen – Suisse)

Copies France :

Laboratoire Eclair

une maison de plain-pied entourée de pelouses. Nous avons étendu des bâches blanches devant les pièces dans lesquelles nous tournions pour " déverdir " l'ambiance. Les décors de l'église et de la salle du mariage ont nécessité un peu plus de moyens...

Le retour au film s'est effectué sur pellicule Kodak 5245 et nous avons eu la chance d'avoir l'ensemble des copies d'exploitation tirées directement du négatif original sans " inters ". Voilà sans doute le privilège des petites séries. Le gain qualitatif est énorme... »

► **Blood Diamond** de Edward Zwick, photographié par Eduardo Serra
Avec Leonardo DiCaprio, Jennifer Connelly, Djimon Hounsou
Sortie le 31 janvier 2007
Visitez le site officiel du film : <http://www.blooddiamondmovie.com>

► **Dol ou la vallée des tambours** de Hinner Saleem, photographié par Andreas Sinanos
Avec Nazmi Kirik, Belçim Bilgin, Omer Çiaw Sin
Sortie le 24 janvier 2007

« Dol, en kurde, signifie tambour. A travers la musique de ce tambour qui parcourt tout le film, Hiner Saleem raconte l'oppression du peuple kurde.

Un peuple d'environ trente-cinq millions d'âmes, divisées en quatre pays : la Turquie, l'Iran, la Syrie et l'Irak.

Après la chute de Saddam, c'est au Kurdistan d'Irak, terre de ses origines, qu'Hiner a voulu tourner ses deux derniers films : *Kilomètre zéro*, photographié par Robert Alazraki, et *Dol*.

Ayant tout juste terminé son scénario en octobre 2005, il m'a invité à Erbil, capitale du Kurdistan. J'y suis resté trois semaines pour la préparation et le tournage a commencé tout début novembre pour durer à peine cinq semaines.

Hiner n'a pas voulu attendre un financement " classique " pour son projet : le film est produit par lui-même et le gouvernement du Kurdistan, avec un petit budget. Montagnes arides, collines désertiques : les bombardements chimiques du régime de Saddam ont créé des paysages secs, inhospitaliers, mais d'une beauté paradoxalement troublante.

Pour simplifier un tournage dans un pays aux transports quasi inexistant, l'équipe était très réduite. L'équipe caméra était composée de mes deux assistants grecs. Même si la majeure partie du tournage a eu lieu en extérieur, leur aide m'a été précieuse pour les intérieurs et les nuits avec le peu de matériel dont je disposais.

Zone libre

Chef électricien :

Philippe Porte

Chef machiniste :

Dominique Gasc

1^{er} assistant caméra :

Vincent Plaidy

2^{ème} assistante caméra :

Sarah Couvelaire

Stagiaire Combo :

Philippe Billon

Ingénieur du son, perchiste et assistant réalisateur venaient d'Iran, et une scripte de Paris. A la production, Hiner a profité de l'aide précieuse de son frère Shevan. La caméra, une Arri BL IV, et le négatif Kodak Vision2 500T et 200T venaient d'Istanbul. De même, le développement a été assuré par Cinefect à Istanbul. La suite des travaux a été réalisée à LTC à Paris, où j'ai collaboré avec Jimmy Christophe pour l'étalonnage.

Pour moi, tous les films sont une aventure.

Celle-ci, malgré ses difficultés, a été l'une des plus intéressante : j'ai rencontré des personnes chaleureuses et j'ai découvert un pays magnifique. »

► **Zone libre** de Christophe Malavoy, photographié par Carlo Varini

Avec Jean-Paul Roussillon, Lionel Abelanski, Mathilde Seigner, Olga Grumberg, Elisa Tovati, Tsilla Chelton, Frédéric Papalia

Sortie le 17 janvier 2007

« Tournage en Charente, mars et avril 2005

Pellicules : Fuji Eterna, Reala 500 et 250D

Matériel caméra : Arriflex 535B et Aaton 35, 3 perforations, série Cooke S4 et 25-250 mm Angénieux HR d'Iris Caméra (TSF)

Matériel électrique : Locafash (TSF)

Laboratoire : LTC, étalonnage numérique Richard Deusy, étalonnage chimique Pascal Massonneau. »

► **Plus de 167 millions d'entrées en salles du 1^{er} janvier au 30 novembre 2006, soit + 10,4 %**

Sur les onze premiers mois de l'année 2006, les entrées dans les salles s'élèvent, selon les premières estimations du Service des Etudes du CNC, à 167,48 millions d'entrées, soit 10,4 % de plus que sur la même période en 2005. Pour le mois de novembre 2006, les entrées dans les salles sont estimées à 14,57 millions, soit une hausse de 13 % par rapport au mois de novembre 2005. Sur les douze derniers mois écoulés, la fréquentation est estimée en augmentation de 11,3 % pour atteindre plus de 191 millions d'entrées.

► **44,2 % de part de marché pour les films français du 1^{er} janvier au 30 novembre 2006**

Sur les onze premiers mois de l'année 2006, la part de marché des films français

est estimée à 44,2 % contre 38,1 % sur la même période en 2005.

La part de marché des films américains est estimée à 46 % depuis le début de l'année contre 47,2 % sur la même période en 2005.

Sur les douze derniers mois, la part de marché des films français est estimée à 42,1%, celle des films américains à plus de 45 % et celle des autres films à près de 13 %.

Les estimations de fréquentation mensuelle sont fiables à 5 % près, et leur précision augmente avec le cumul des mois. En revanche, la précision est moins grande dans le calcul des parts de marché. Il s'agit donc de considérer ces dernières avec prudence.

(Sources CNC)

► Fujifilm

Nous vous l'annonçons le mois dernier, Fujifilm Cinéma a déménagé.

Désormais, nous sommes situés au 63, avenue de Villiers – 75017 Paris.

Nos nouvelles coordonnées téléphoniques sont les suivantes :

Téléphone -> 01 47 63 97 68 – Fax -> 01 47 63 07 60.

Nos bureaux sont ouverts de 9h00 à 13h00 et de 13h45 à 18h00.

Un petit tour d'horizon sur les Festivals...

Il a eu lieu... Début décembre, s'est tenu le Festival Tous courts d'Aix-en-Provence, une bonne occasion d'aller se réchauffer près de la grande bleue.

Cette année encore, une belle programmation rythmait les journées ensoleillées de cette belle région. Comme chaque année Fujifilm dotait le Prix Fuji de 4 000 euros en pellicule, ce prix récompensant le meilleur court métrage français de la sélection. Cette année, ce prix a été remis à *La Leçon de guitare* de Martin Rit (tourné en Fuji, Collection Canal 2006), photographié par Hoang Duc Ngo Tich.

Un prix Fuji pour un film en Fuji..., la logique est respectée.

Ils vont avoir lieu...

C'est le début d'année, et déjà le mois de janvier nous réserve un programme chargé..., très chargé même.

Du 19 au 28 venez nous retrouver à Angers pour le Festival Premiers Plans.

Fujifilm, partenaire de ce festival, sera présent sur place.

Contact : Isabelle Piédoue au 06 80 35 00 57.

Cette année Fujifilm remettra un prix équivalent à 4 000 euros en pellicule au meilleur court métrage français en compétition.

En janvier, c'est aussi le FIPA (Festival International des programmes audiovisuels) qui aura lieu à Biarritz, du 23 au 28 janvier, le lieu de rencontre du monde de la télévision.

Si vous passez par Biarritz pendant cette période, contactez-nous.

Sur place Annick Mullatier au 06 08 22 35 65 – Sandrine Taisson au 06 15 22 40 17.

Enfin, le mois de janvier ne serait pas... sans le Festival du Film court de Clermont-Ferrand

Du 27 janvier au 4 février prochain, Clermont est le lieu incontournable des courts métrages français et étrangers... Fujifilm, partenaire de longue date de ce festival, vous donne rendez-vous sur place.

Fujifilm dote le Grand Prix de 4 000 euros en pellicule remis au réalisateur, un appareil photo numérique Fuji S9600 sera remis au directeur de la photo du film lauréat du Grand Prix. Quant au producteur lauréat du prix Procirep, il se verra remettre lui aussi un appareil photo numérique FUJI S9600.

Sur place : Annick Mullatier 06 08 22 35 65 – Isabelle Piédoue 06 80 35 00 57 – Sandrine Taisson 06 15 22 40 17.

Pour plus de renseignements : www.clermont-filmfest.com

Nouvelle année, nouveaux rendez-vous, en effet Fujifilm va, à partir du mois de mars, reprendre ses projections de courts métrages (tournés en Fuji bien sûr) au Cinéma des Cinéastes. Pour plus d'informations à ce sujet, vous pouvez contacter Laure Hermant par téléphone au 01 47 63 97 68 ou par mail à laure.hermant@fujifilm.fr, elle répondra à toutes vos questions. Les dates sont en passe d'être validées, nous vous les communiquerons très prochainement.

► **Kodak**

Retrouvez-nous au Festival de la Fiction TV de Luchon !

Notre équipe sera présente à Luchon du 1^{er} au 4 février, comme chaque année. Au menu, des rencontres fructueuses entre professionnels et des projections. Le tout dans un cadre agréable au beau milieu de la chaîne des montagnes pyrénéennes.

Contact sur place : David Seguin au 06 07 17 16 71.

Du 24 janvier au 4 février 2007 Kodak sera présent au Cinemart et l'IFFR à Rotterdam

Kodak soutient Cinemart, l'une des plus importantes plate-forme de projets de longs métrages en Europe. Venez nous rencontrer lors des petits déjeuners de coproduction qui se dérouleront les 29, 30 et 31 janvier 2007.

Renseignements auprès de Nathalie Cikalovski : 06 07 17 16 82.

Kodak partenaire du 30^e Festival du Court Métrage de Clermont-Ferrand du 26 janvier au 3 février 2007

Kodak dote à ce titre le Prix Spécial du Jury. Venez nous rejoindre au Bar des réalisateurs (SRF) dont Kodak est partenaire, tous les jours du 30 janvier au 2 février de 18 heures à 20 heures.

A ne pas manquer non plus le grand dîner Kodak/Pôle image Haute Normandie du 31 janvier. Sur invitation exclusivement.

Renseignements au près de Fabien Fournillon au 06 61 90 58 67.

Kodak sera présent au marché du Film du Festival du Court Métrage de Clermont-Ferrand en proposant aux professionnels un programme de courts métrages issus d'une sélection européenne pour la quatrième année consécutive.

Si vous souhaitez assister à cette projection, nous vous donnons rendez-vous le jeudi 1^{er} février à 16 heures en Salle Georges Conchon. Cette sélection internationale donne la possibilité à des courts métrages d'obtenir ainsi une plus grande visibilité ainsi qu'une présence au catalogue du marché.

Pour les professionnels de passage dans la cité clermontoise qui souhaiteraient aller à notre rencontre, n'hésitez pas à contacter les membres de notre équipe qui se feront un plaisir de vous accueillir. Vous pouvez nous contacter sur place durant le Festival :

Olivier Quadrini au 06 07 32 80 64, Nathalie Cikalovski au 06 07 17 16 82, Gaëlle Tréhony au 06 82 96 73 40 ou Fabien Fournillon au 06 61 90 58 67.

La 8^e édition du Guide Kodak du Jeune Cinéaste

Depuis plus de 12 ans, le Guide Kodak du Jeune Cinéaste s'est installé dans le paysage audiovisuel pour devenir aujourd'hui la référence incontestée des nouvelles générations de réalisateurs, de scénaristes et de producteurs. Ouvrage indispensable pour mener à bien votre projet de court métrage ou de premier long métrage, ce Guide réunit l'ensemble des informations et des contacts utiles au professionnel, jeune ou confirmé. Réputé pour la qualité, la fiabilité, la pertinence et la richesse de ses informations, ce guide s'est imposé comme la " bible des jeunes cinéastes " et de l'ensemble de la profession.

Pratique et ergonomique, le Guide Kodak du Jeune Cinéaste vous donne accès à plus de 800 contacts nominatifs. Tout l'esprit du guide est, depuis sa première édition, pensé pour l'utilisateur qui doit y trouver, rapidement et de façon exhaustive, toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de son projet.

Entièrement mise à jour et enrichie, cette 8^e édition saura répondre encore davantage à vos attentes grâce aux nombreuses nouveautés apportées comme, entre autres : de nouvelles rubriques (nouvelles formes de diffusion, informations juridiques et sociales), des tableaux synthétiques (aides et

diffusion...), des fiches pratiques dédiées aux jeunes professionnels ainsi qu'un répertoire additif comportant l'ensemble de tous les contacts.

En outre, vous trouverez dans cette toute nouvelle édition :

- Toutes les démarches à entreprendre pour réaliser votre film
- Toutes les aides publiques et privées : écriture, production, tournages...
- Tous les vecteurs de diffusion : festivals, acheteurs, distributeurs, TV...
- Tous les principaux prestataires techniques français
- Toutes les sociétés de production les plus actives du secteur
- Tous les organismes professionnels : formation, juridique...

A la pêche aux mails !

Si vous souhaitez être informés régulièrement de nos actions, communiquez nous votre e-mail au 01 40 01 46 15 ou par mail à annemarie.servan@kodak.com

Retrouvez toute l'actualité
de Kodak, ses produits,
ses services sur le :
www.kodak.fr/go/cinema

Toute l'équipe Kodak Cinéma et Télévision vous souhaite une bonne et heureuse année 2007. Nous souhaitons à toutes et à tous, santé, bonheur et nombreux projets pour cette nouvelle année.

► **Cininter**

Cininter a enfin son site Internet : <http://www.cininter.fr>

A la location : le Cinépar 5 kW Tungstène Mole Richardson.

► **POSTmoderne (Ex GLpipa)**

Veillez prendre note que notre membre associé GLpipa (Groupe Riff) s'est récemment installé à Vanves et se nomme désormais POSTmoderne.

Coordonnées : 70 rue Jean Bleuzen – 92170 Vanves, tél. : 01 58 04 13 00

Site Internet : <http://www.postmoderne.fr>

Une présentation de POSTmoderne sera faite dans une prochaine Lettre. (NDLR)

POSTmoderne
Contact :
Franck Montagné
Tél. 01 58 04 13 40
Courriel :
franck.montagne@postmoderne.fr

.....

► *A titre d'information, voici un article paru dans la presse à propos de l'action intentée par notre confrère Laurent Chalet. Pour nous, la comparaison avec Etre et avoir et Les Choristes n'a aucun lieu d'être, les conditions de tournage étant totalement différentes. (NDLR)*

La Marche de l'empereur a-t-elle deux réalisateurs ?

Le triomphe international du documentaire animalier *La Marche de l'empereur*,

réalisé par Luc Jacquet, suscite des appétits de carnassiers. Le site Internet du magazine professionnel américain *Variety* a révélé, lundi 11 décembre, que le directeur de la photographie de ce film, Laurent Chalet, poursuit la société de production Bonne Pioche, pour être crédité, tout comme Luc Jacquet, du titre de réalisateur de ce documentaire sorti en salles en janvier 2005.

Laurent Chalet a délivré le 22 septembre une assignation dans laquelle il demande, « au vu des conditions de tournage », 870 000 euros de rémunération, comme coréalisateur du film, et une indemnisation, au titre du droit moral, de 100 000 euros pour non-figuration au générique. « 92 % des images ont été tournées par moi, alors que Luc Jacquet n'était pas là et ne me donnait pas d'instructions », affirme-t-il.

Le directeur de la photographie a passé treize mois sur la banquise de l'Antarctique, à traquer la marche des manchots. Il travaillait en tandem avec un spécialiste du son et des images sous-marines, Jérôme Maison, qui, lui, ne demande pas de requalification. Le réalisateur et biologiste Luc Jacquet avait précédemment effectué de nombreux repérages et connu plusieurs hivernages dans ce froid austral. « Tout a été extrême dans ce film, la production, le tournage et aussi le succès. En tant que directeur de photographie, Laurent Chalet a fait du très bon travail dans des conditions très difficiles, mais cela ne peut pas en faire un réalisateur », assure Yves Darondeau, producteur associé de Bonne Pioche. « Ce sont des métiers très différents », souligne-t-il.

Anne Boissard, l'avocate de Bonne Pioche, affirme qu'« à la suite de nombreux débats en 1957, le code de la propriété intellectuelle a admis en France comme coauteurs d'un film uniquement le réalisateur, l'auteur du scénario, des dialogues ou de l'oeuvre préexistante ».

La Marche de l'empereur est un exemple de rentabilité : ce petit film, dont le devis déposé au Centre national de la cinématographie s'élevait à 2,3 millions d'euros, a généré 122,6 millions de dollars de recettes en salles dans le monde, dont 78 millions de dollars grâce à l'exploitation en salles aux Etats-Unis. C'est devenu en quelques mois le premier film français en termes de recettes au box-office américain.

« Malheureusement, quand un film français marche bien, cela fait tourner la tête de certains et il y a presque toujours des poursuites juridiques. C'est devenu une mode, après les plaintes de l'instituteur et des élèves dans *Etre et avoir* de Nicolas Philibert », assure Yves Darondeau. De même le succès surprise des *Choristes* de Christophe Barratier a amené les parents d'une jeune chanteuse à réclamer une plus grosse part du gâteau.

Le producteur du documentaire animalier se déclare plus « attristé qu'agacé » et « déstabilisé par le fait que Laurent Chalet refuse tout dialogue ». Une première

audience s'est tenue au tribunal de grande instance de Paris le 6 décembre. Les conclusions de l'avocate de Bonne Pioche seront déposées le 7 février, et la date d'audience ne devrait pas être fixée avant 2008.

(Nicole Vulser, *Le Monde*, 14 décembre 2006)

► Laurent Chalet brise la glace

« Je ne suis pas quelqu'un de procédurier, je déteste être dans la situation dans laquelle je suis, mais je ne l'ai pas choisie », nous a déclaré Laurent Chalet, en réponse aux propos que tenait Yves Darondeau dans nos colonnes (cf. *Newsletter* des 12 et 13 décembre). Chef opérateur de *La Marche de l'empereur* (près de 2 millions d'entrées salle), il souhaite être reconnu comme coréalisateur du long métrage et être rémunéré comme tel. Pour ce faire, il a assigné Bonne Pioche et Luc Jacquet en justice. « Aujourd'hui on dit que je me plains parce que le film a eu du succès, mais dès mon retour du pôle Sud, alors que le film était en montage, j'ai demandé à Yves Darondeau [*de Bonne Pioche*, *Ndlr*] une reconsidération de mon travail. En effet, mes images, destinées à un documentaire de 90 minutes pour Canal+, ont été utilisées pour un long métrage. » À la signature du contrat avec la maison de production, cette dernière lui avait demandé de faire des efforts sur son salaire, avec en contrepartie une rémunération au pourcentage. Ce premier contrat ne tenant plus au moment du passage au long métrage de cinéma, il lui a été demandé de le déchirer afin d'en établir un autre, ce que, sous la pression des employeurs, Laurent Chalet a fait. « Aujourd'hui, je me considère comme un nègre cinématographique : j'ai filmé 92 % des images. Luc Jacquet m'a bien demandé de filmer les manchots empereurs, mais le point de vue qui passe à travers les images est le mien. S'il est vrai que les métiers de chef op et de réalisateur sont différents, il existe également une grande différence entre un photographe qui respecte les demandes formulées plan par plan par son réalisateur et celui qui assume seul pendant toute une année tous les choix à l'image. Ce dernier n'est plus seulement un technicien ! » Laurent Chalet souligne encore ne s'être jamais considéré comme un coréalisateur sur les autres films auxquels il a collaboré. Alors que *La Marche de l'empereur* a été réalisé en 2003, il assigne producteur et réalisateur près de trois ans après les faits.

« J'ai mis longtemps à prendre la décision d'opter pour la voie judiciaire pour faire valoir mes droits, d'une part parce que c'est un geste très délicat à faire pour un intermittent sur le marché du travail. D'autre part, j'ai attendu en vain un geste significatif de Bonne Pioche. » Aujourd'hui, Laurent Chalet poursuit sa carrière et travaille sur un documentaire cinéma de Benjamin Marquet produit par Groupe 2. Il souligne « travailler cette fois sous la direction d'un vrai réalisateur ».

Bonne Pioche réagit à l'affaire Marché de l'empereur

Laurent Chalet a assigné la société Bonne Pioche sur le film de Luc Jacquet.

Yves Darondeau, co-dirigeant de Bonne Pioche, considère les réclamations du chef opérateur de La Marche de l'empereur, Laurent Chalet, comme inconcevables (cf.

Newsletter du 12 décembre). « Le métier de chef opérateur est totalement différent de ceux de réalisateur et d'auteur », nous déclare le producteur. Déplorant « qu'à partir du moment où un film a du succès, de telles procédures soient engagées », Darondeau nous précise également que

Laurent Chalet refuse aujourd'hui de parler avec ses anciens employeurs. Il confirme également avoir versé des primes à Laurent Chalet et Jérôme Maison, chef opérateur et cadreur, suite au succès du film. Les deux parties se retrouveront au tribunal en février, le chef opérateur ayant assigné

Bonne Pioche pour faire valoir son statut de coauteur et réalisateur du film.

(Le film français, 13 décembre 2006)

► Audiovisuel : la convention collective est prête

L'AFPF, le SPECT, le SPI et l'USPA vont signer la Convention collective de la production audiovisuelle.

Ça y est ! Après des mois de discussion, un accord a été trouvé entre les différentes organisations syndicales et patronales autour d'une convention collective régissant la production audiovisuelle. Le texte est en effet proposé à la signature depuis le 12 décembre et jusqu'au 15 janvier.

Les représentants de l'AFPF, du SPECT, du SPI et de l'USPA ont indiqué aujourd'hui, lors d'une présentation du texte à la presse, qu'elles l'avaient signé. « Nous sommes heureux et fiers d'avoir abouti à un accord qui a permis la rédaction de cette convention », a ainsi déclaré Jacques Peskine de l'USPA. Saluant la participation des organisations syndicales « dans un bel esprit de dialogue », il a rappelé les différentes avancées et changements proposés.

Cet accord permet par exemple que les salariés permanents des entreprises de l'audiovisuel – dont le statut n'était régi jusqu'alors que par le seul code du travail – et les employés intermittents soient également considérés. Jean-Jacques Legouar, producteur audiovisuel dont Jacques Clément du Spect a salué l'intervention lors des débats précédant la rédaction de la convention, précisait combien cette mesure était importante. « L'ensemble des employés des entreprises audiovisuelles est très disparate. Des intermittents aux permanents, les conditions d'emploi des salariés sont aujourd'hui harmonisées ».

Toutes les organisations présentes se sont déclarées particulièrement satisfaites quant à l'accord trouvé sur la durée du travail. Les modalités trouvées permettent d'allier les contraintes de production qui dépassent les règles du travail et assouplissent les circonstances de demandes de dérogation du code du travail. Elles mettent également en avant la mise en place d'un régime de prévoyance pour les non-cadres et les avancées en matière de représentation des salariés. Sur ce point, un système de délégué de branche représentera l'ensemble des personnels appartenant à chaque entreprise.

« Je suis en train de vivre un moment historique », a déclaré Marc-Olivier Sebbag du SPI, « car même si, en 10 ans d'existence, le SPI a participé à de nombreuses discussions au sein de la profession, c'est la première fois que nous signons un texte de ce genre. Le SPI a participé très activement à l'ensemble des discussions, et ce texte nous paraît aujourd'hui applicable et réaliste, c'est pourquoi nous l'avons signé. Nous espérons que nous parviendrons également à un même équilibre lors des discussions qui porteront sur la convention collective cinéma. Nous sommes là pour dire que nous soutiendrons la discussion. Cependant si ce texte est applicable, il l'est au champ de l'audiovisuel, dans le cadre d'équilibres économiques propres à ce

secteur. Il en va autrement pour le secteur cinéma par exemple auquel cette convention n'est pas adaptée ». De l'art d'évoquer le dossier autrement houleux de la convention collective cinéma sur laquelle les organisations syndicales sont loin d'être parvenues à un accord.

Enfin, Cyril Thirion de l'AFPF a souligné que cette convention concernait également les employés de l'audiovisuel travaillant pour des productions destinées aux nouveaux modes de diffusions tel le mobile.

L'application de ce texte, vers la mi-février, sera surveillée par un comité de suivi.

(Le film français, 20 décembre 2006)

► **Gabrielle Simon, secrétaire générale adjointe de la CFTC**, a confirmé, samedi 23 décembre que trois syndicats, la CFDT, la CFTC et la CGC avaient signé, jeudi, le protocole d'accord régissant l'indemnisation chômage des intermittents du spectacle. Le texte, rédigé le 18 avril au terme de multiples séances de négociations entre patronat et syndicats, reprend, en l'amendant, la réforme controversée de 2003, qui avait provoqué de nombreuses réactions chez les professionnels.

La CFDT et la CFTC avaient déjà annoncé leur intention de le parapher, affirmant avoir obtenu des garanties de l'Etat et des employeurs sur plusieurs conditions. Les syndicats expliquaient avoir imposé la création d'un « fonds de professionnalisation et de solidarité » financé par l'Etat, et l'établissement de huit conventions collectives définissant le recours à l'intermittence.

Dans une lettre aux organisations syndicales, de nombreux professionnels du monde du spectacle avaient exprimé leur « honte » face à ce nouveau protocole d'accord. « Vous savez que ce nouveau protocole ne fera qu'aggraver les inégalités de traitement entre les indemnisés », écrivent les signataires, parmi lesquels la Société des Réalisateur de Films et la Coordination des Intermittents et Précaires d'Ile-de-France, qui estiment qu'il s'agit d'une « dévastation annoncée du paysage culturel » en France.

Le nouveau texte conserve la période de référence qui à l'heure actuelle, donne accès à l'allocation chômage : 507 heures de travail en 10 mois pour les techniciens et en 10 mois et demi pour les artistes. Avant 2003, les intermittents devaient avoir effectué leurs 507 heures sur une période plus longue de 12 mois, et leurs droits étaient revus périodiquement, à une date-anniversaire fixe. Le changement introduit dans le nouveau texte est que désormais, la période de référence pour le calcul des droits pourra excéder 10 mois/10 mois et demi. Mais pour cela, l'intermittent devra avoir effectué au moins 50 heures de travail (pour les techniciens) ou 48 heures (pour les artistes) durant chaque mois supplémentaire pris en compte. Toutefois, pendant un an de « transition », les heures mensuelles

Confusion (NDLR)

Suite à différents articles reprenant la dépêche de l'AFP datée du 23 décembre et annonçant la signature du protocole UNEDIC le 21 décembre au siège du Medef, la Coordination des intermittents et précaires d'Ile-de-France (CIP-IDF) fait savoir que Guy Sellier et Pascal Louet, responsables de la CGC, ont manifesté leur stupeur et démenti ces informations.

Pour en savoir plus, visitez le site <http://www.cip-idf.org>

exigées seraient légèrement moindres : 45 et 48 heures.

La CGT et FO ont annoncé de longue date qu'elles ne signeraient pas le texte. La CGT, syndicat majoritaire dans le secteur, exige depuis 2003 le retour à une période de référence de 12 mois avec date anniversaire.

(*Le Monde*, 23 décembre 2006)

De nouvelles affectations suite au départ de Karine Blouët

Suite au départ de Karine Blouët pour M6 (cf. *Newsletter* du 22 décembre), le ministère de la culture a annoncé des changements dans les attributions du cabinet. Marc Hérubel, conseiller technique chargé des nouvelles technologies, du multimédia et des droits d'auteur, est promu conseiller au cabinet de Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la culture et de la communication. En sus de ses responsabilités actuelles, il aura la charge des industries culturelles et des médias. Marie-Claude Arbaudie, conseillère technique chargée de la création cinématographique et audiovisuelle, aura, de surcroît, la responsabilité de suivre les questions relatives au financement du cinéma.

(*Le film français*, 26 décembre 2006)

Abderrahmane Sissako sera le président du jury du festival Premiers Plans d'Angers

Le réalisateur malien présidera la 19^e édition du festival Premiers Plans d'Angers. Du 19 au 28 janvier se succéderont les quatre sections de la compétition, les premiers longs métrages européens, les premiers courts métrages européens, les premiers courts métrages français et les films d'écoles. Outre cette compétition, un hommage à Pasolini et un panorama sur l'animation britannique marqueront les temps forts de ce festival.

(*Le film français*, 26 décembre 2006)

.....

► **A lire, dans *Actions* n° 27** (Automne 2006), un article rédigé par Dominique Maillet dans lequel Jean-Marc Fabre évoque son travail sur le film de Noémie Lvovsky *L'Ami de Fred Astaire*.

« Avec Noémie, je parle en fait beaucoup plus de cadre que de lumière. C'est, d'une certaine manière, notre façon de concevoir ensemble un découpage. Je sais qu'elle aime ma sensualité qui se dégagera dans la façon dont je vais suivre ses acteurs. C'est une réalisatrice assez sobre qui cherche à aller droit vers ce que dégage la scène. Son cinéma est naturaliste. Le style vient après. »

► **Dans ce même numéro d'Actions**, Dominique Maillet s'entretient avec Yves Cape qui parle de son travail sur le premier film de Stéphane Allagnon, *Vent mauvais*, et de la contrainte qu'ils se sont imposée, Philippe Chiffre le chef décorateur et lui, et qui l'a « obligé à travailler différemment ». S'il en vient à s'interroger sur le fait que « les réalisateurs d'aujourd'hui ne possèdent plus la maîtrise de la technique de la mise en scène », Yves en profite pour évoquer des gens dont le travail l'ont particulièrement marqué, le cadreur Yves Vandermeeren, qui a été l'un de ses professeurs à L'Insas, ou Bruno Nuytten et la « dimension poétique de la nuit » de *Barroco*, film dont les images « continuent à le nourrir », ou encore Vilmos Zsigmond et la « lumière brute de sa photographie dans les films américains des années 1970 ».

► **Pour terminer, Actions rappelle que cette année** aura vu nos deux chères Ecoles nationales supérieures souffler ensemble une centaine de bougies. Louis-Lumière a en effet fêté son 80^e anniversaire et La fémis ses 20 printemps...

sommaire

éditorial	p.1
activités AFC	p.2
billet d'humeur	p.4
festivals	p.6
ça et là	p.8
film en avant-première	p.10
films AFC sur les écrans	p.11
le CNC	p.16
nos associés	p.17
revue de presse	p.20
côté lecture	p.25